

Assurer les bris de machines - PCT26

Code produit : PCT26

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 462,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître le fonctionnement et les spécificités de l'assurance bris de machines pour conseiller son client

Programme de la formation

1. Le champ d'application du contrat bris de machines
 - Objet du contrat
 - Matériels assurables
 - Dommages couverts
 - Distinction entre maintenance et assurance
2. L'étendue des garanties du contrat
 - Notion de tous risques

- Dommages résultant de causes internes
 - Risques couverts
 - Limites
- Dommages d'origine externe
 - Collision, renversement...
 - Négligence, maladresse, malveillance de préposés ou de tiers
 - Catastrophes naturelles
 - Dommages causés à l'occasion du stockage, de la manutention, du démontage...
- Garanties optionnelles
 - Pertes indirectes
 - Pertes financières
 - Frais de retraitement
 - Frais de location d'un matériel de remplacement
 - Pertes d'exploitation après bris de machine
- Principales exclusions
- Franchises
- Critères de tarification

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.